



## Sommaire

7 <sup>ème</sup> journées des exploitations des lycées agricoles	p.2
Assises du développement durable	p.3
Brèves de CNEA	p.4
La vie dans nos EPL	p.5
Concours européen des jeunes agriculteurs	p.6
Les Journées nationales de l'apprentissage de l'ANFA	p.7
Le congrès de la PEEP	p.7
Bibliographie	p.8
Concours du Crédit Mutuel	p.8
La boîte à outils du Directeur	p.9
Mouvement des personnels de direction des EPLEFPA	p.10

## Éditorial

Chers lecteurs,

L'année scolaire se termine et les examens s'achèvent avec la parution officielle des résultats. Gageons que la promotion 2010/2011 sera un bon cru avec des pourcentages de réussite aussi élevés que les années précédentes.

Cette 32<sup>ème</sup> lettre de la Fédération Aprefa vous informe sur les dernières actualités de l'enseignement agricole public. Nous avons souhaité changer sa présentation pour qu'elle soit encore plus agréable à lire.

La force de notre réseau nous permet d'alimenter une nouvelle rubrique, qui aura pour contenu l'actualité de nos établissements et centres adhérents. Je remercie à ce titre le lycée agricole de Romans-sur-Isère d'avoir initié le premier article par un témoignage fort intéressant et j'en profite pour saluer la carrière exemplaire de Nicole FONTANILLE (Directrice du lycée partant à la retraite en septembre).

La fin de l'année scolaire est en effet la période des départs et des mutations. Vous retrouverez la liste de l'ensemble des personnels de direction qui feront mobilité cette année. Je leur adresse ici mes félicitations et leur souhaitent bonne continuation dans leurs fonctions respectives. Je salue également le mouvement des ingénieurs que chacun retrouvera sur les sites Internet dédiés. Enfin je souhaite faire un clin d'œil tout particulier à Patricia FROMAGE (Directrice du Lycée agricole de St Rémy de Provence) qui fait également valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre. Au-delà de ses qualités humaines reconnues de tous, à la tête de son établissement et de la Présidence de l'association des proviseurs des lycées agricoles, Patricia a su défendre notre enseignement avec élégance.



Permettez-moi de vous souhaiter, à chacune et à chacun d'entre vous, d'excellents congés d'été et rendez-vous en septembre pour une nouvelle rentrée scolaire.

Franck CONSTANTIN, Président

L  
A

L  
E  
T  
T  
R  
E

n° 32

## 7<sup>ème</sup> journées des exploitations et ateliers technologiques des lycées agricoles publics

Les Directeurs des exploitations agricoles et ateliers technologiques des établissements publics d'enseignement agricole (EPLEFPA) se sont retrouvés du 19 au 21 avril 2011, au centre d'étude zootechnique de Rambouillet.

La thématique était **Agriculture et Biodiversité**.

Les rencontres ont regroupé cette année 230 inscrits. Elles ont lieu tous les deux ans depuis 1996 et se déroulent autour de thèmes fédérateurs pour ce public de directeurs, élargi à de nombreux partenaires : agriculteurs, conseillers de chambres d'agriculture, chercheurs, enseignants de l'enseignement supérieur... Elles visent à apporter une réponse à un certain isolement souvent vécu par les directeurs répartis sur l'ensemble du territoire.

Chaque journée a traité un thème particulier sous forme de question :

- pourquoi s'intéresser aux relations entre agriculture et biodiversité ?
- comment relever le défi dans l'enseignement agricole ?
- comment construire une plus grande synergie entre agriculture et biodiversité ?

La première demi-journée a permis de présenter les notions de base sur le concept de la biodiversité et d'acquérir une culture commune. La journée suivante a été consacrée à un large partage d'expériences, permettant une réflexion approfondie sur l'amélioration des pratiques. Cette partie a fait appel à M. Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS, Inspecteur Général de l'Agriculture, ancien directeur général de l'INRA, ancien président du Muséum national d'histoire naturelle. La dernière demi-journée a été consacrée au bilan et à la prospective.

Ces journées ont permis l'échange de pratiques, comme par exemple des BTS agricoles "Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation" et des BTS agricoles "Gestion et Protection de la Nature" qui travaillent ensemble. Cette initiative est très formatrice au plan pédagogique à la fois pour les

apprenants et les enseignants. C'est un enjeu très intéressant pour l'enseignement agricole. A l'avenir on aura de plus en plus besoin d'échanges entre les agriculteurs, les acteurs de l'espace rural et les consommateurs. Cela permet aussi de dédramatiser les *a priori* entre deux secteurs, l'agronomie et l'écologie, qui peuvent paraître opposés ; mais qui ne le sont pas forcément si on aborde les choses calmement et avec la volonté de se comprendre...

### INSERTION DES ETABLISSEMENTS DANS LE TERRITOIRE

Un certain nombre d'exploitations de l'enseignement agricole et d'ateliers technologiques ont d'ores et déjà engagé une réflexion sur le thème de la biodiversité et plusieurs ont dépassé le stade expérimental (projets biodivEA etc.). Cette réflexion contribue pleinement à la mission d'insertion des établissements dans le territoire.

En résumé la grande leçon de ces journées pourrait être : « Les changements de pratiques, en biodiversité comme dans d'autres domaines, demandent une réflexion globale. Les échanges sont indispensables pour arriver à gérer les sujets à l'échelle territoriale plus qu'à celle de l'exploitation. Le maillage des établissements d'enseignement agricole sur l'ensemble du territoire, soutenu par des rencontres régulières, permettent et favorisent cet accès ».

Source : Ministère en charge de l'Agriculture /DGER



Photo : Ministère de l'Agriculture

Depuis 1992, le développement durable constitue une priorité partagée par la communauté internationale. La Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable, dite « Rio+20 », qui se tiendra à Rio en 2012 sera l'occasion de faire converger ces aspirations communes. Dans ce contexte, la **Région Midi-Pyrénées** désignée par l'Association des Régions de France organisera la **6<sup>ème</sup> édition des Assises Nationales du Développement Durable des Collectivités locales à Toulouse les 13 et 14 octobre 2011.**

*« Passer du déclaratif à l'actif, du discours à l'action »*

C'est là tout l'enjeu de ces sixièmes Assises. Partant du constat que le développement durable est une notion largement répandue et acceptée, il est maintenant temps de s'intéresser au concret. C'est pourquoi l'objectif est de **mettre en avant les actions concrètes et réussies, réalisées par tous les acteurs locaux** : les collectivités territoriales bien sûr, mais aussi les entreprises et associations entretenant un lien étroit avec le territoire sur lequel elles sont implantées. S'intéresser aux réalisations réussies c'est aussi et surtout penser la façon de **les diffuser, de les appliquer à d'autres contextes et enfin de les généraliser.** C'est autour de cette ambition que s'est construit le thème des Assises.

*« 1000 actions concrètes en faveur du développement durable - exemplarité locale et territoriale - quelles perspectives ? »*

Pour parvenir à cet objectif, un vaste appel à contribution a été lancé auprès des collectivités, entreprises et associations. Les contributions serviront de **support aux débats et aux ateliers pendant les Assises** et seront le fondement d'un cadre de référence pour **partager, propager** au regard des enjeux actuels.

La Région **Midi-Pyrénées** et l'**Association des Régions de France** porteront un **Mémoire au prochain sommet de la Terre « Rio+20 »** qui sera basé sur les conclusions des Assises. Ce Mémoire aura ainsi pour **objectif de démontrer aux yeux du monde la pertinence de l'échelon local en matière de développement durable.**

## LES THÉMATIQUES

### Urbanisme

*Aménagement urbain, construction, habitat, transports, mobilité, énergie*

### Ressources naturelles et patrimoine

*Milieus naturels, espaces verts, biodiversité, eau, air, sols, risques naturels, patrimoine bâti*

### Développement local

*Activités économiques, artisanat et commerce, agriculture, tourisme, emploi, formation, économie sociale et solidaire*

### Gestion de l'eau et des déchets

*Réduction à la source, collecte, traitement, valorisation, recyclage, assainissement, eaux pluviales*

### Education et citoyenneté

*Information, communication, sensibilisation, démocratie locale, culture*

### Action sociale

*Solidarité, lutte contre les discriminations, insertion sociale et professionnelle, lien entre les générations*

### Solidarité internationale

*Coopération, jumelage, échanges, entraide internationale, partage des cultures*

### Exemplarité de la collectivité

*Eco responsabilité, gestion et fonctionnement interne, formation interne*

Pour chaque thématique, il est possible de déposer une contribution sur le site Internet [www.andd.fr](http://www.andd.fr).



Le Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA), s'est réuni les 06 avril, 09 juin et 06 juillet 2011. Au cours de ses trois séances, la réforme de la voie professionnelle a occupé la quasi-totalité des débats.

Ainsi, les arrêtés de création des diplômes suivants ont été approuvés :

Certificat d'aptitude professionnelle agricole **Services en milieu rural**  
 CAPA **Agriculture des régions chaudes**  
 CAPA **Lad-cavalier d'entraînement**  
 Bac Pro **Forêt**  
 Bac Pro **Gestion des milieux naturels et de la faune**  
 Bac Pro **Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin**  
 Bac Pro **Conduite et gestion de l'entreprise hippique**  
 Bac Pro **Aménagements paysagers**  
 Bac Pro **Services aux personnes et aux territoires**  
 Brevet d'enseignement professionnel agricole rénové **Cavalier soigneur**  
 BEPA rénové **Services aux personnes**  
 Brevet professionnel **Responsable de chantiers forestiers**  
 BP **Responsable d'atelier de productions horticoles**  
 Certificat de spécialisation **Restauration collective**  
 Brevet de technicien supérieur agricole **Gestion et protection de la nature**  
 BTSA **Gestion et maîtrise de l'eau**

Les arrêtés des diplômes suivants ont été abrogés :

CAPA **Employé d'entreprise agricole et para-agricole** (en Polynésie et N<sup>lle</sup> Calédonie, dès sept. 2012)  
 CAPA **Employé d'exploitation agricole de polyculture élevage** (en Polynésie et N<sup>lle</sup> Calédonie, dès sept. 2012)  
 CAPA en 1 an **Cavalier soigneur, lad-jockey, lad-driver d'entraînement** (suppression en sept. 2012)  
 BEPA **Agriculture des régions chaudes** (suppression à la rentrée 2011)

Par ailleurs, le CNEA s'est prononcé :

- pour la valorisation du service civique dans les formations Post Bac,
- pour la modification de décret impactant la mastérisation dans le recrutement des enseignants de l'enseignement agricole privé,
- pour la création du comité national de l'innovation pédagogique,
- pour la mise en place des modalités, par arrêté, des élections des représentants des élèves au CNEA (enseignement agricole Public et Privé),
- sur les décrets relatifs aux épreuves facultatives au Bac techno STAV, à l'instauration d'une commission professionnelle consultative des « métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces »,
- sur la note de service relative au référentiel de formation des enseignements spécifiques du cycle terminal de la série S, mis en œuvre dans les établissements de l'enseignement agricole.

Le CNEA a exprimé un avis négatif à la modification de décret impactant la réforme des retraites pour les personnels de l'enseignement agricole privé, à la modification du quota de la taxe d'apprentissage (52% à 59%), ou encore à la modification des conditions pour être maîtres de stages.

Enfin, l'Observatoire national de l'enseignement agricole (ONEA) a présenté un rapport sur **les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole en question**. Parmi les recommandations, l'ONEA a insisté sur la nécessité d'affirmer le rôle de ces classes dans l'enseignement agricole, réaffirmer les missions de ces classes, en assurer l'évaluation et le suivi et adapter les structures et les moyens selon les établissements mais aussi les territoires.

Décret n°85-620 du 19 juin 1985 et suivants

Pour mémoire, le CNEA est présidé par la Ministre de l'Agriculture (ou son représentant) et composé de 64 membres nommé pour 5 ans. Le CNEA se réunit au moins deux fois par an sur convocation du ministre de l'agriculture.

Le CNEA assure la représentation de l'enseignement agricole au sein du Conseil supérieur de l'éducation, peut être saisi pour avis de toute question de son ressort par un quart de ses membres ou par le Gouvernement.

Il donne obligatoirement son avis sur tout avant-projet de loi ou de décret concernant l'enseignement agricole.

Il est saisi pour avis du rapport d'évaluation mentionné à l'article L. 211-1 du code de l'éducation. Il donne un avis sur le projet de schéma prévisionnel national des formations de l'enseignement agricole.

**Le Lycée Horticole de Romans, par sa branche professionnelle<sup>1</sup>, forme des jeunes aux métiers de l'horticulture, de la pépinière et du paysage. Parmi eux, les élèves de Bac Professionnel "Floriculture et maraîchage" doivent réaliser un stage en entreprise pour compléter la formation dispensée par l'équipe enseignante et bénéficier d'une expérience professionnelle.**

Durant son cursus, Jessica LAURENT réalise son stage aux Jardins Botaniques Royaux de Kew, au sud ouest de Londres. Sur ces deux années de Bac Pro, elle y passera 3 fois un mois sur 3 périodes de l'année différentes. S'agissant de l'un des plus grands centres de recherche et de conservation de plantes rares, Jessica est fière d'avoir décroché ce stage :

**Lycée Horticole :** Jessica, pourquoi avoir choisi de faire ton stage dans cette structure en particulier ?

**Jessica Laurent :** J'ai grandi en Angleterre et quand j'étais plus jeune ma mère m'emmenait souvent me promener là-bas. Ma passion pour les plantes, et surtout pour les plantes tropicales, m'est venue pendant mon BEPA au Lycée Horticole de Romans. A partir de là, ce stage aux Jardins Botaniques Royaux de Kew est devenu logique. Leur mission principale est d'œuvrer pour la préservation du patrimoine végétal du monde entier à travers des programmes de recherches scientifiques. Du coup, leur collection botanique est l'une des plus spectaculaires sur la planète (leur herbarium abrite 7 millions de spécimens !). Je partage complètement ces valeurs et puis, même si j'ai beaucoup appris en technique, en connaissance et reconnaissance des végétaux au Lycée Horticole de Romans, ce stage m'a permis de me spécialiser sur les plantes tropicales.

**LH :** Ça n'a pas dû être évident d'obtenir une place là-bas... Quelle a été ta démarche ?

**JL :** Dès que j'ai su que j'étais prise en 1ère Bac Pro "Floriculture et maraîchage", j'ai envoyé une demande de stage aux Jardins Botaniques Royaux de Kew. J'ai attendu trois mois avant d'avoir une réponse positive mais ma motivation a fini par être payante. Ils ne prennent pas beaucoup de stagiaires alors qu'ils reçoivent des demandes du monde entier... Ma motivation, mais aussi les connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de mon BEPA ont été mes principaux atouts. Ensuite, c'est grâce au Lycée que tout a été possible : la proviseure adjointe, ma professeur d'anglais et la responsable des stages m'ont beaucoup

aidé. Il a fallu monter des dossiers de demande de bourse, faire une convention de stage en anglais,... c'est grâce à l'appui de ces personnes que tout a pu se concrétiser.

**LH :** Quels bénéfices as-tu tirés de ce stage ?

**JL :** J'ai appris énormément de choses là-bas. J'ai fait beaucoup de bouturage et de culture in vitro, des techniques que l'on m'avait déjà enseignées mais il faut beaucoup répéter les gestes pour atteindre une certaine maîtrise. J'ai aussi beaucoup appris sur les procédures de protection des végétaux et sur les techniques alternatives de traitement, plus propres pour l'environnement (par exemple la Protection Biologique Intégrée). Grâce à ce stage je me sens plus à l'aise dans ces domaines,

j'ai pris confiance en moi et je me sens prête à avoir plus de responsabilités professionnelles. En plus les Jardins Botaniques Royaux de Kew bénéficient d'une réputation internationale : ce stage m'ouvrira certainement d'autres portes !

**LH :** Dans quoi comptes-tu te diriger après ton bac pro ?

**JL :** Mon stage là-bas me conforte dans cette voie et je voudrais y retourner pour continuer mes études et obtenir le « Kew diploma in horticulture », un diplôme de niveau universitaire. Je pourrais aussi intégrer un de leurs programmes de conservation qui donnent des bourses à des étudiants pour aller étudier les plantes tropicales dans le monde entier. J'ai toujours eu envie de voyager : ce serait l'occasion de combiner deux passions !

**LH :** Merci Jessica pour ton témoignage, nous te souhaitons une réussite professionnelle à la hauteur de ta

motivation.

Comme le rappelle Madame Nicole FONTANILLE, directrice de l'établissement, « accompagner les jeunes dans l'émergence de leur projet personnel et professionnel est une des priorités de l'établissement. Cette démarche s'inscrit dans notre mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle, une des 5 missions de l'enseignement agricole. Comme Jessica, de nombreux jeunes trouvent leur voie grâce au soutien de l'ensemble du personnel de l'établissement et de professionnels passionnés par leur métier d'horticulteur. »

Contact : Carine LECOEUR, Lycée Horticole de Romans  
Route de Tain – BP224  
26105 Romans s/ Isère Cedex  
<http://www.legta.romans.educagri.fr>  
04.75.71.25.25

(1) L'établissement compte également une filière générale et une filière technologique (Bac technologique STAV)



Les serres des Jardins Botaniques Royaux de Kew



Jessica a pu assister à un phénomène rarissime : la floraison d'un arum titan

## Concours européen sur la promotion du métier d'agriculteur

### QUI ?

Le Conseil européen des jeunes agriculteurs, CEJA, représente la génération des agriculteurs de moins de 35 ans auprès des Institutions Européennes. Cette organisation promeut et défend une politique européenne ambitieuse soutenant le renouvellement des générations dans le secteur agricole.

Selon le CEJA, « la situation démographique du secteur démontre le besoin urgent d'une telle politique. En 2010, seulement 6% des exploitants agricoles avaient moins de 35 ans dans l'Union Européenne des 27 Etats Membres. Cette proportion s'avère encore plus critique dans certains pays, tels que les pays méditerranéens et les pays Baltes. De plus, aujourd'hui, 34% des agriculteurs sont âgés d'au moins 65 ans et prendront leur retraite dans les années à venir. Leur nombre s'élève à 4,5 millions d'individus (sur un total de 11,2 millions d'agriculteurs) au niveau européen ».

En outre, « l'agriculture ne se limite plus à la simple sécurité alimentaire mais doit également devenir plus verte, fournir des biens et services environnementaux, favoriser l'équilibre territorial de l'Union Européenne tout en devenant plus concurrentielle sur les marchés locaux, régionaux et mondiaux. Toutes ces exigences sociétales ne pourront pas être remplies sans un renouvellement des générations ni sans le dynamisme des jeunes agriculteurs ».

### LE CONCOURS :

Dans cette perspective, le CEJA met en œuvre un projet visant à attirer les jeunes dans le secteur agricole. Il vise en particulier les jeunes issus des régions les moins favorisées et montagneuses d'Europe, élèves dans des écoles secondaires agricoles ou non de l'Union Européenne. Ces régions sont manifestement celles qui souffrent le plus de l'exode rural des jeunes. Le CEJA souhaiterait proposer aux étudiants de prendre part à un concours au niveau européen, organisé dans le cadre du programme européen « Jeunesse en Action » financé par la Commission Européenne et visant à la promotion du renouvellement des générations dans le secteur agricole.

Le thème du projet est le suivant: **"Comment promouvoir l'agriculture afin de rendre ce secteur attractif aux yeux des jeunes et encourager ces derniers à devenir agriculteurs ?"** Les

élèves intéressés par ce concours devront s'organiser en groupe de trois élèves et être accompagnés par un professeur d'anglais et un professeur d'enseignement général ou technique pour les aider dans leur projet. Chaque équipe comptera donc 5 personnes et devra remettre une proposition de campagne de promotion du secteur auprès des jeunes.

Les documents et supports à remettre sont libres de choix (pas de format qui limite les idées des participants). Les élèves sont donc libres de proposer le support de leur choix (proposition d'un court métrage passant à la télévision, campagne sur le net, campagne d'affichage, utilisation de bd, etc) ainsi que les messages clés qu'ils désirent mettre en avant. Ce concours s'adresse à tout le monde mais plus particulièrement aux jeunes de la tranche d'âge 14-18 ans, puisque ce sont eux qui seront la nouvelle génération d'agriculteurs ou d'employés dans le secteur agricole.

Le concours consiste à formuler des idées et des propositions pour la promotion du secteur auprès des futures générations. Le jury, composé de journalistes européens, d'officiels de la Commission Européenne, de pédagogues, ainsi que de jeunes agriculteurs, choisira parmi toutes les équipes participantes, trois finalistes. Les finalistes gagneront comme prix un voyage scolaire à Bruxelles où les nominés visiteront les institutions européennes comme le Parlement européen et la Commission européenne. Ils auront, en outre, l'occasion de faire une visite culturelle de la ville. Un temps sera consacré à une journée d'études et d'échanges avec les deux autres équipes finalistes pour rédiger un projet commun et partager sur comment promouvoir le métier d'agriculteur auprès des jeunes.

### DATES CLÉS :

- Lancement du concours : **01 septembre 2011**
- Date limite d'inscription : **01 novembre 2011**
- Date de remise des projets : **01 janvier 2012**
- Annnonce des participants présélectionnés : **01 février 2012**
- Coopération entre groupes : **Février – mars 2012**
- Nomination des gagnants : **01 Avril 2012**
- Voyage scolaire à Bruxelles : **Mai/juillet 2012:**
- Date de clôture du projet : **Proclamation des gagnants, juillet 2012 en même temps que voyage scolaire.**



## Journées nationales de l'Apprentissage

Directeurs, formateurs, personnels se sont retrouvés au CFA Agricole de l'Horticulture et du Cheval du Lycée agricole de St-Germain-en-Laye, situé à Maisons Laffitte (78), pour les Journées Nationales de l'Apprentissage, les 30, 31 mai et 1er juin 2011. La thématique portait cette année sur « l'intégration des situations professionnelles dans les cursus de formation ».

A partir de l'intervention du Professeur Patrick MAYEN ( AGROSUP-EDUTER ) sur la didactique professionnelle en apprentissage et du témoignage de Béatrice HAUVILLE et Marie-Laure BARON du CFPPA du Gers ( expérimentation BP REA en UC ), les débats se sont engagés.

La qualité des échanges qui se sont tenus témoignent de l'actualité du sujet retenu et des questions qu'il soulève dans le cadre de la Réforme de la Voie Professionnelle.

Monsieur Bernard DONNADIEU, Maître de conférences à l'Université de Aix ( photo en bas et à droite ), a conclu ces Journées en y apportant le recul de son expérience dans le domaine des sciences sociales et de l'éducation.

Les collègues de Maisons-Laffitte sont remerciés pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé à ces journées.



Un futur numéro du magazine « Education Rurale » restituera plus précisément chacun des temps forts de ce congrès.

Association Nationale pour les Formations par Apprentissage et Alternance au sein des EPLEFPA / [association.anfa@educagri.fr](mailto:association.anfa@educagri.fr)  
J.F. KIRCH, Pdt de l'ANFA



## Congrès de la PEEP

La Fédération de Parents d'Elèves PEEP a tenu son 91ème congrès à Grenoble les 2 et 3 juin dernier.

La thématique était "Pour une approche qualitative des temps de vie de l'enfant". La table ronde animée par le journaliste Christophe REVIL a permis de partager les points de vue de :

- Mme Nicole DELVOLVE, Enseignant chercheur / Professeur des Universités et Docteur en psychologie ergonomique à Toulouse, qui a écrit entre autres "Stop à l'échec scolaire" chez De Boeck, et "Mon enfant cet élève" chez Milan,

- Mme Sybille GONZALEZ, Médecin neuropédiatre / Présidente de la Fédération des centres de référence troubles des apprentissages en France, qui travaille au CHU de Lyon, au centre de rééducation fonctionnelle pédiatrique « Escale »,

- Mr Olivier REVOL, Médecin pédopsychiatre/neuropsychiatre / Chef de service de neuropsychiatrie de l'enfant au C.H.U. de Lyon, auteur de nombreuses publications scientifiques concernant la précocité intellectuelle, l'hyperactivité et les difficultés scolaires. Pédopsychiatre, il milite depuis vingt ans pour que chaque enfant, quelles que soient ses compétences, découvre à l'école le plaisir d'apprendre. Son livre "Même pas grave ! L'échec scolaire, ça se soigne", publié chez JC Lattès en 2006, apporte un message d'espoir à tous les parents désespérés.

La Fédération PEEP est membre du conseil fédéral de l'Aprefa depuis 1999, au travers de la PEEP-AGRI.

### Conseil d'Administration de la PEEP

#### Présidente :

Valérie MARTY (UA Versailles)

#### Vice-présidents :

Pierrot CANTINA (ADA La Réunion)

Oren GOSTIAUX (UA Lyon)

Saïd SERBOUTI (UA Lille)

#### Secrétaire générale :

Myriam MENEZ (UA Créteil)

#### Secrétaire général adjoint :

Rabah MEZINE (UA Lille)

#### Trésorier :

Daniel SCHWARZ (UA Nancy Metz)

#### Trésorier adjoint :

Patrick DUGENNE (UA Créteil)

#### Membres conseillers :

Christine BOUCHER (UA Montpellier),  
Marie-Christine CARRE (UA Orléans  
Tours), Georges CAUTIER (UA Clermont-  
Ferrand), Pascale CONAN (UA Bordeaux),  
Jacqueline DONDENNE (UA Strasbourg),  
Jean-François FECHINO (UA Grenoble),  
Cécile VIGNES (UA Aix Marseille)

Par Roland LABREGERE (AgroSupDijon)

### Vie scolaire : des cartes pour le territoire éducatif

Tout au long de son histoire, l'enseignement agricole a considéré l'établissement comme un espace éducatif. L'invention visionnaire de l'éducation socioculturelle portée par Paul Harvois en témoigne. Les établissements d'aujourd'hui ont intégré l'impulsion des pionniers et de défricheurs. Face à une société intégrée dans l'incertitude postmoderne, l'établissement affronte les défis de l'accueil de nouveaux publics et la préparation à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle. Roland LABREGERE, chercheur en éducation (AGROSUP Dijon) a coordonné un ouvrage collectif qui a l'ambition de montrer la diversité des actions éducatives conduites dans les établissements.



#### Eduquer, tous concernés !

C'est un fait reconnu dans la vie quotidienne des établissements de l'enseignement agricole : la coupure entre la classe dédiée à l'appropriation de savoirs et de contenus didactiques et le temps hors la classe propice aux apprentissages sociaux sont révolus. Les besoins éducatifs des apprenants sont de plus en plus nombreux et ne peuvent être satisfaits que par la mobilisation des acteurs de l'établissement. Ce n'est plus le seul conseiller principal d'éducation qui est à l'initiative de la vie éducative de l'établissement mais toute la communauté des adultes. Ainsi, en prenant l'exemple des actions d'éducation pour la santé, l'ouvrage souligne le rôle moteur des infirmières dans les dispositifs mis en place dans les établissements. Les enseignants, en participant à des actions éducatives ou en les initiant, associent à leur mission de transmission du savoir une dimension transversale centrée sur les apprentissages sociaux et citoyens.

**Le Crédit Mutuel a remis un chèque de 6000 € au lauréat du concours national « Cultures Agri – la route de nos savoir-faire » pour financer un voyage d'études.**

Ce sont 66 établissements qui ont participé, du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 31 janvier 2011, à la première phase du jeu « Cultures Agri » destinée aux établissements spécialisés en enseignement agricole. Résolument tourné vers les technologies et la créativité, le jeu consistait pour chaque classe inscrite, à produire et mettre en ligne (sur le site Internet [www.culturesagri.fr](http://www.culturesagri.fr)) des clips vidéo sur des thématiques prédéfinies par le Crédit Mutuel (environnement, productions animales, productions végétales, technologie), avec comme objectif de promouvoir leurs savoir-faire dans les domaines de l'agriculture. Prises de vue, montage des vidéos, doublages sonores, tout était laissé aux mains des cinéastes en herbe.

Au final, ce sont 227 clips vidéos qui ont été réalisés et visionnés par les internautes, notamment ceux des

## Bibliographie

### L'éducation passe par la case projet

L'originalité de cet ouvrage consiste en la présentation d'une quinzaine de situations éducatives mises en place dans des établissements. Leur point commun consiste à souligner que la réussite éducative passe par des actions spécifiques à chaque établissement. Les projets éducatifs sont amarrés au contexte de l'établissement. Traiter les questions de violence dans un établissement, c'est d'abord réaliser le diagnostic qui va éclairer la situation singulière du lieu. Le projet qui en découle est donc la réponse à un problème spécifique. Il faut, en outre, souligner qu'un projet éducatif a plus de chances de réussir si ces initiateurs et ses concepteurs constituent une équipe pluridisciplinaire. La vie scolaire parle le langage du projet parce qu'il suppose un enchaînement d'éléments fédérateurs. La formule « Pas de projet solo ! » illustre parfaitement les avantages à la dynamique qui résulte du projet éducatif : la coopération entre acteurs de l'établissement, la dynamique générée et le désir de progrès.

Le titre découle d'un ensemble d'ateliers d'écriture qui a réuni les différents contributeurs. Le *territoire éducatif* est bien entendu celui de l'établissement : les auteurs ont voulu ainsi souligner que l'action éducative a aussi l'ambition de signaler la mission d'éducation citoyenne de tout établissement de l'enseignement agricole. De plus, les projets éducatifs consolident la visibilité de l'établissement dans son territoire. L'ouvrage montre que l'action éducative est un travail dont la réussite est à portée de chacun d'eux. Pari réussi !

« Territoires éducatifs, quand la vie scolaire prend l'initiative », ouvrage coordonné par Roland Labrégère, préface de Jean-Pierre Boutinet et postface de Christian Vitali. Editions de l'Harmattan

## Concours Cultures Agri du Crédit Mutuel

**Lycées agricoles publics de Lomme, Quimper-Bréhoulou, Rodez-La Roque, Caulnes, St Flour, Mirecourt ou Saint-Génis/Laval.**

A l'issue de la deuxième phase (du 1<sup>er</sup> au 28 février 2011), destinée en partie à la notation des clips vidéos par les internautes, les clips des lycées agricoles publics n'ont pas obtenu assez de votes pour remporter le premier prix.

A noter enfin que, pour la première édition de « Cultures Agri », 65 000€ ont été mis en jeu par le Crédit Mutuel et 55 classes ont été récompensées.

La Fédération Aprefa ne manquera pas de présenter la prochaine édition du jeu « Cultures Agri » dans la Lettre de septembre.

#### Quelques exemples de clips vidéos :

*J'aime ou pas le métier d'agriculteur* – Lycée La Roque

*La pomme maltraitée* – LEGTA de Lomme

*Une vie de cochon* – Lycée de Bréhoulou

### Clés de réparation des charges communes entre les centres constitutifs sur un site de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA)

La question de la répartition des charges communes sur un site d'un EPLEFPA est un sujet sensible.

Généralement, nous ne disposons pas d'outil pour mesurer les consommables de chaque centre. Nous avons des contrats communs, les activités se croisent, les sommes en jeu sont importantes et peuvent faire l'objet de tensions entre les directeurs et les équipes qui s'emploient, à juste titre, à défendre leur budget. C'est aussi une question qui revient souvent lors des échanges avec nos partenaires financiers, notamment le Conseil régional qui est de plus en plus vigilant à ne pas financer deux fois les mêmes dépenses.

Pour notre part, sur l'EPLEFPA du Pas de Calais, c'est un point que j'ai souhaité aborder très vite au moment de ma prise de fonction. En effet, le Conseil régional avait réalisé un audit financier, car il y avait une crise de confiance avec l'EPLEFPA ; la situation financière était difficile, le CFA était en déficit, les présentations budgétaires manquaient de transparence. Par ailleurs, sur le site de Tilloy, nous avons fait un choix de développement de l'apprentissage (doublement des effectifs sur 3 ans). Par conséquent, la question de la répartition des charges communes était un sujet incontournable à traiter.

En comité de direction, nous avons décidé que la méthode serait partagée entre les décideurs des différents centres et qu'elle serait également validée avec les services de contrôle financier du Conseil régional, notamment les services de l'apprentissage. Nous avons retenu comme clé de répartition le nombre total "d'heures année" réalisé par les apprenants des différents centres. Par exemple :

- pour le lycée : **nbre d'élèves x nbre d'heures de cours par semaine x nbre de semaines de cours dans l'année**
- pour le CFA, le calcul se fait classe par classe : **nbre d'apprentis x nbre d'heures année**
- pour le CFPPA : **nbre d'heures année**

Le total horaire par centre nous permet de calculer un pourcentage de l'activité de chaque centre. Par convention, nous utilisons la référence de n-1 pour

l'année budgétaire en cours.

Pour répartir les charges communes en électricité, chauffage, eau, nous avons additionné la surface totale développée des bâtiments ; les surfaces de la demi pension et des internats ont été retirées, car c'est le lycée qui perçoit les recettes des prestations quelque soit l'origine de l'utilisateur. Ainsi, par simple application du pourcentage "d'heures apprenant" de chaque centre, nous pouvons répartir ces charges. Concernant les contrats de maintenance, nous appliquons notre pourcentage d'activité par centre. Un tableau de synthèse est présenté au vote du conseil d'administration de l'EPLEFPA.

Sur le plan comptable, l'ensemble de l'EPLEFPA est en comptabilité d'engagement. Les charges communes pour la plupart peuvent être engagées en début d'année, par contre pour éviter un travail long et fastidieux, les factures ne sont pas éclatées par centre une à une, elles sont passées au fur et à mesure sur un centre à concurrence de la prévision budgétaire, puis sur un autre centre et ainsi de suite. Ce n'est qu'en fin d'année budgétaire que les ajustements se font au regard de la dépense totale de chaque ligne de charge partagée.

Cette méthode est perfectible, d'ailleurs après deux années d'application nous réaliserons quelques ajustements l'année prochaine. Pour éviter les dérives de consommation, il faut bien cadrer les responsabilités des agents dans le suivi des dépenses et des consommations, en ayant des tableaux de bord à jour permettant une bonne réactivité en cas de surconsommation car les directeurs de centre ne maîtrisent pas directement la dépense.



Par Dominique AUBINE, administrateur APREFA,  
Directeur de l'EPL du Nord Pas-de-Calais

## Mouvement des Personnels de Direction

La commission consultative paritaire des personnels de directions des EPLEFPA s'est réunie le 24 mai 2011 et a procédé aux nominations suivantes pour l'année scolaire 2011 / 2012 :

### Poste de direction

EPL Bordeaux : G. JOUSSERAND (Saintes) remplace A. SIXTRE (retraite)  
 EPL Alençon Sées : G. FOUCHER (Adjt Vendôme) remplace R. VAUDOUEUR  
 EPL St Lô There : Claudine LE GUEN (adjt St Lô) sur poste créé  
 EPL Beaune : M. MAITRE (Belleville/Saône) remplace P. ENJUANES  
 EPL Auxerre : J.M. BAILLARD (Adjt Nevers) remplace Ph. WATTELIER  
 EPL Chateaulin/Morlaix : R. VAUDOUEUR (Sées) remplace D. POURTIER  
 EPL Rennes/St Aubin : D. POURTIER remplace J.J. DETREZ (retraite)  
 EPL Bourges : H. RENAULT (Adjt Angoulême) remplace S. CAVAGNE (retraite)  
 EPL Châteauroux : L. HERBRETEAU (Adjt Châteauroux) sur poste vacant  
 EPL Ardennes : M.O. SOUPLET (Adjt Crézancy) remplace E. VIVIER (SRFD)  
 EPL Sartène : F. LAPRAY (EPL Guyane) remplace O. MARTIN  
 EPL Valdoie : M. HUET (CFA Rouffach) remplace C. DROYER (retraite)  
 EPL Guadeloupe : M. MARIE-LOUISE (Adjte Limoges) remplace F. GASTINE (sous réserve)  
 EPL Yvetot : M. AARABI (Evreux) remplace T. LATAPIE-BAYROO (DDT 60)  
 EPL Evreux : R. LIGONNIERE (DDT27) remplace M. AARABI  
 EPL Fontenay le Comte : O. MARTIN (Sartène) remplace D. CHALON  
 EPL Bourcefranc : D. CHALON (Fontenay) remplace M. RONSIN (retraite)  
 EPL Saintes : T. ADAM (Amiens) remplace G. JOUSSERAND  
 EPL Antibes : J.C. BOUCAUD (Montbrison) remplace S. CHERVET (DDT)  
 EPL Carpentras : P. ENJUANES (Beaune) remplace T. REGUILLON (retraite)  
 EPL Belleville (69) : M. GANCHOU (Adjte Cibeins) remplace M. MAITRE  
 EPL Cibeins : P. COUVEZ (Adjt La Cote St André) remplace Y. DESLIENS  
 EPL Contamine / Arve : M. LABAUNE (Adjte Chartres) remplace V. DROUET  
 EPL Montbrison : G. BAULAND (Rochefort Montagne) remplace J.C. BOUCAUD  
 EPL Montravel : S. ODDOU (Vienne) remplace G. DELAILLE  
 EPL Romans : G. DELAILLE (Montravel) remplace N. FONTANILLE (retraite)  
 EPL St Genis Laval : Y. DESLIENS (Cibeins) remplace M. TOUITOU

### Poste d'adjoint Formation Scolaire :

EPL Rouffach : S. LAWAL (gest. Antibes) remplace D. PRECHEUR  
 EPL Périgord : B. BIASOTTO-POIRIER (adjte Saintes) remplace C. GURRERI  
 EPL Quétigny : E. COURTAUD (adjt Pas-de-Calais) remplace N. BOURGEOIS  
 EPL Mâcon : R. BOULON (adjt Montmorot) remplace B. CRETIN  
 EPL Chateaulin Morlaix : M. ETESSE (adjt Quimper) remplace S. LEROUX  
 EPL Vendôme : M.C. ARBELLOT (adjt Tarn) remplace F. PROVOST (Eduter)  
 EPL Avize : A. CHEVALLIER (adjt Troyes) remplace J.L. BRIFFLOT  
 EPL Troyes : Ph. WATTELIER (Dir. Auxerre) remplace A. CHEVALLIER  
 EPL Rethel : D. CADRIOT (maintien)  
 EPL Montmorot : A.F. TROLLAT (AgroSupDijon) remplace R. BOULON  
 EPL Castelnaudary : A. LORENTE (CEMAGREF) remplace I. SYMAK  
 EPL Hérault : J.L. BRIFFLOT (adjt Avize) remplace P. GENTET  
 EPL Limoges/Magnac Laval : J.P. LAFAYE (faisant fonction nommé)  
 EPL Limoges : C. VIRLOJEU (CFPPA Ahun) remplace M. MARIE-LOUISE  
 EPL Hte Corrèze-Meymac : P. CANDAELE (faisant fonction nommé)  
 EPL Tarn-Albi : I. SYMAK (Adjt Castelnaudary) remplace M.C. ARBELLOT  
 EPL Figeac : F. LEMARINIER (Gest. entreprise) remplace F. HENRY  
 EPL Pamiers : Ph. HARDY (Adjt Toulouse) sur poste vacant  
 EPL Flandres/Dunkerque : F. BOURDEU (Adjt LPA Dunkerque)  
 EPL Crézancy : R. PROT (maintien)  
 EPL Angoulême/Barbezies : M.N. AYOUBERRY (Adjte Surgères) remplace H. RENAULT  
 EPL Saintes/Desclaudes : J. GREGOIRE (CPE Bergerac) remplace B. BIASOTTO-POITIER  
 EPL Surgères : S. ROBION (informatique Poitiers) remplace M.N. AYOUBERRY  
 EPL Carpentras : P. GENTET (Adjt Montpellier) remplace G. BESNARD  
 EPL St Paul Réunion : G. SOMMER (adjt St Joseph) remplace A.J. GAUVRIET  
 EPL Lyon : N. BOURGEOIS (Adjt Dijon) remplace A. MERLAY

### Poste d'adjoint formation professionnelle continue et apprentissage :

EPL Beaune : J.L. PROST (CFPPA Beaune) sur poste transformé  
 EPL Rennes : E. BRIVOT (CFPA Rennes) sur poste transformé  
 EPL Brive : F. TRIGNOL (dir EA Brioude) sur poste vacant  
 EPL Limoges : Y. RAMIANDRISOA (dir CFPPA Limoges) sur poste vacant  
 EPL Metz/Château Salins : J. PECHEUR (Adjt exploitation) sur poste créé  
 EPL Tarn&Garonne : P. TESSEYRE (dir CFPPA Moissac) sur poste transformé

### Poste d'adjoint exploitation et développement durable

EPL Antibes : N. LENOIR (CFA Antibes) sur poste créé  
 EPL Aubenas D. DAUDE (dir CFPPA Die) sur poste vacant.

La seconde commission consultative paritaire des personnels de directions des EPLEFPA s'est réunie le 29 juin 2011 et a procédé aux nominations des collègues pour l'année scolaire 2011.

### Poste de direction

EPL du Lot et Garonne : E. CAMBOT LEDWIDGE (Auch) remplace M. BASCLE nommé directeur de l'ENFA.  
 EPL Rochefort Montagne : F. BOUSQUET (Adjt La Roche/Yon) remplace G. BAULAND  
 EPL Borgo : B. CHASSAING (Cognin) remplace P. LANTERNIER  
 EPL Mirecourt : E. GAILLOCHON (Adjt Mirecourt) remplace P. HUCHOT (SRFD)  
 EPL Auch : G. LEPAGE (Adjt Orthez) remplace E. CAMBOT LEDWIDGE  
 EPL Amiens : G. BROWNE (Adjt Envermeu) remplace Th. ADAM  
 EPL Crézancy : E. ROUSSEL (Adjt Rethel) remplace A. QUILLVERE (IEA)  
 EPL St Rémy Pce : B. CERANI (Dir AT St Flour) remplace P. FROMAGE (retraite)  
 EPL Cognin : G. MONTASTIER (St Yrieix la Perche) remplace B. CHASSAING  
 EPL Vienne : D. JOUVE (Adjt La Rche/Foron) remplace S. ODDOU

### Poste d'adjoint Formation Scolaire :

EPL Pau (Orthez) : F. HENRY (Adjt Figeac) remplace G. LEPAGE  
 EPL Beaune : N. MADON (Adjt Château Chinon) remplace A. MACE  
 EPL Château Chinon : C. RENAULT (PCEA Morvan) remplace N. MADON  
 EPL Nevers (Plagny) : A. MACE (Adjt Beaune) remplace J.M. BAILLARD  
 EPL Quimper : H. GUYOT (Adjt Chateaulin Morlaix) remplace M. ETESSE  
 EPL Chartres : P.L. AUBERT (PCEA) remplace M. LABAUNE  
 EPL Vendôme (Montoire) : G. STRECKER (DGER) remplace G. FOUCHER  
 EPL Mirecourt : M.F. RUBELLIO (SRFD Lorraine) remplace E. GAILLOCHON  
 EPL Rodez : T. CARTAYRADE (Adjt St Affrique) remplace M. COLNE  
 EPL St Affrique : G. APPERE (Adjt Toulouse) remplace T. CARTAYRADE  
 EPL Toulouse : M. COLNE (Adjt Rodez) remplace G. APPERE  
 EPL St Joseph (97/4) : S. YVONNET (LPA Opunohu) remplace G. SOMMER  
 EPL Cibeins : F. DEPLAT (Adjt Saintes) remplace M. GANCHOU  
 EPL La Cote St André : G. MILTZINE (Adjt Brioude) remplace P. COUVEZ

### Poste d'adjoint exploitation et développement durable

EPL Nîmes : J.M. OLIVIER (DEA Castelnaudary) remplace F. DEPLAT  
 EPL Aix : H. MONTIGNY (PCEA) sur poste créé  
 EPL La Roche / Yon : F. LEHMANN (PCEA) remplace D. JOUVE.

Une troisième CCP sera convoquée le 21 juillet prochain.

EPLFPA : établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole  
 PCEA : professeur certifié de l'enseignement agricole  
 DEA : directeur d'exploitation agricole  
 IEA : inspecteur de l'enseignement agricole  
 SRFD : service régional de la formation et du développement

Directeur de la publication :

**Franck CONSTANTIN**  
[franck.constantin@educagri.fr](mailto:franck.constantin@educagri.fr)

Rédactrice en chef : **Lydie DETHY**

[lydie.dethy@educagri.fr](mailto:lydie.dethy@educagri.fr)

Rédacteur adjoint : **Cyril SAMSON**

[cyril.samson@educagri.fr](mailto:cyril.samson@educagri.fr)

Comité de rédaction : Pierre HUCHOT, Gérard PARISOT, Bernard GIRAUDET, Dominique AUBINE.

Crédit photos : ANFA, MAAPRAT, Fédération Apefa.